

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE CROS

30170

Séance du 18 juin 2020

Numéro de délibération 27/2020

L'an 2020

et le 18 juin

à 18 heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : Christian CLAVEL, Maire

Présents :

. MMES Cazes M., Barrat M., Princé M.A., Majourel F., Bouvet E., Deshons C., MM. Clavel C., Dubiez F., Grousset C., Malcoste E., Vieillard Baron A.

Absents:

A été nommé secrétaire : BARRAT

Objet de la Délibération

SMEG DU GARD : DELEGUES

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune de CROS est adhérente au Syndicat Mixte d'Électricité du Gard et qu'elle est représentée en son sein par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour la durée du mandat électoral.

Le scrutin a eu lieu le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

DELEGUES TITULAIRES: CLAVEL Christian et MALCOSTE Eric

DESEGUES SUPPLEANTS: GROUSSET Christophe et VIEILLARD BARON Augustin

Fait et délibéré Les jours mois et an susdits Le Maire, Christian CLAVEL



Acte rendu exécutoire après

Publication du

Du



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE CROS

30170

Séance du 18 juin 2020

Numéro de délibération 28/2020

L'an 2020

et le 18 juin

à 18 heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : Christian CLAVEL, Maire

Présents :

. MMES Cazes M., Barrat M., Princé M.A., Majourel F., Bouvet E., Deshons C., MM. Clavel C., Dubiez F., Grousset C., Malcoste E., Vieillard Baron A.

Absents:

A été nommé secrétaire : BARRAT

Objet de la Délibération NATURA 2000 : REFERENT

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune de CROS fait partie du site NATURA 2000 Gorges de Rieutord, Fage et Cagnasse. Il propose de désigner un référent au sein du Conseil Municipal. Le scrutin a eu lieu le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Monsieur GROUSSET Christophe sera le référent de la commune de Cros au sein de Natura 2000

Fait et délibéré Les jours mois et an susdits Le Maire, Christian CLAVEL



Acte rendu exécutoire après

Publication

Du

dépôt en S/Préfecture le

du

DEPARTEMENT

GARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE CROS

30170

Séance du 18 juin 2020

Numéro de délibération 29/2020

L'an 2020

et le 18 juin

à 18 heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni

au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : Christian CLAVEL, Maire

Présents :

. MMES Cazes M., Barrat M., Princé M.A., Majourel F., Bouvet E., Deshons C., MM. Clavel C., Dubiez F., Grousset C., Malcoste E., Vieillard Baron A.

A été nommé secrétaire : BARRAT

Objet de la Délibération

PRIMES EXCEPTIONNELLE COVID 19: FIXATION DES CONDITIONS DE VERSEMENT DE LA PRIME

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Le Gouvernement a prévu le versement d'une prime exceptionnelle aux agents qui ont été soumis à un surcroît significatif de travail, que ce soit en présentiel ou en télétravail, pendant la crise sanitaire. Les conditions du versement de cette prime sont régies par :

Le décret n°2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19.

Le versement de cette prime est possible pour :

- Les fonctionnaires titulaires et stagiaires ;

Le montant de cette prime est plafonné à 1000 euros par agent.

Le montant de cette prime, qui n'est reconductible, peut être versé en plusieurs fois. Elle est cumulable avec tout autre élément de rémunération lié à la manière de service, à l'engagement professionnel, aux résultats ou à la performance ou versé en compensation des heures supplémentaires, des astreintes et interventions dans le cadre de ces astreintes. Elle est exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations et contributions sociales dans les conditions prévues à l'article 11 de la loi n°2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour l'année 2020. En revanche, elle ne peut pas être cumulée avec

- la prime exceptionnelle prévue à l'article 7 de la loi n°2019-1446 du 24 décembre 2019 de financement de la sécurité sociale pour 2020 ;
- toute autre prime versée en application de l'article 11 de la loi du 25 avril 2020 susvisée.

1/2

CONSIDERANT:

- Qu'il appartient au Conseil municipal d'ouvrir la possibilité du versement de cette prime ;
- Qu'il appartient au Maire chargé de l'exécution des décisions du Conseil municipal d'accorder ces primes de manière individuelle, en identifiant les agents bénéficiaires, en fixant le montant versé dans la limite du plafond susvisé, et en déterminant les modalités de son versement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE:

 Du versement de cette prime exceptionnelle pour l'Agent de la collectivité qui ont été soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics durant l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19 selon les modalités exposées ci-dessus.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Fait et délibéré

Les jours mois et an susdits

Le Maire,

e. CLAVEL

25 JUIN 2020

Bureau du Courrier



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE CROS

30170

Séance du 18 juin 2020

Numéro de délibération 30/2020

L'an 2020

18 juin et le

18 heures à

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : Christian CLAVEL, Maire

Présents :

Mme M. Cazes, M.A. Princé, M. Barrat, F. Majourel, E. Bouvet, C. Deshons, Mm. C. Clavel, F. Dubiez, Grousset C., Malcoste E., Vieillard Baron A.

Absents:

A été nommé secrétaire : BARRAT

Objet de la Délibération

COMMISSION COMMUNALE D'APPEL D'OFFRES - MARCHE MAPA

Vu l'article L 2121.29 DU code générale des collectivités territoriales Considérant le besoin de créer une commission communale d'appel d'offres pour les marchés passés selon la procédure MAPA:

M. le Maire propose au conseil municipal de créer une commission communale d'appel d'offres pour les marchés passés selon la procédure MAPA au sein du conseil municipal :

Le conseil à l'unanimité approuve la décision du maire de créer une commission d'appel d'offres, La commission est ainsi constituée :

Christian CLAVEL, Maire Céline DESHONS, Conseillère Municipale Fabienne MAJOUREL, Conseillère Municipale Christophe GROUSSET, Conseiller Municipal

Fait et délibéré

Les jours mois et an susdits Le Maire, Christian CLAVEL





Notification

Acte rendu exécutoire après

Publication

Du

dépôt en S/Préfecture le

du



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE CROS

30170

Séance du 18 juin 2020

Numéro de délibération 31/2020

L'an 2020

et le 18 juin

à 18 heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : Christian CLAVEL, Maire

Présents :

Mme M. Cazes, M.A. Princé, M. Barrat, F. Majourel, E. Bouvet, C. Deshons, Mm. C. Clavel, F. Dubiez, Grousset C., Malcoste E., Vieillard Baron A.

Absents:

A été nommé secrétaire : BARRAT

Objet de la Délibération

COMMISSION COMMUNALE D'URBANISME

Vu l'article L 2121.29 DU code générale des collectivités territoriales

Considérant le besoin de créer une commission communale de l'urbanisme pour traiter les dossiers liés aux déclarations d'urbanisme.

M. le Maire propose au conseil municipal de créer une commission communale d'urbanisme procédure au sein du conseil municipal :

Le conseil à l'unanimité approuve la décision du maire de créer une commission communale pour traiter les dossiers aux déclarations d'urbanisme.

La commission est ainsi constituée :

Christian CLAVEL, Maire

Monique BARRAT, Conseillère Municipale

Elisabeth BOUVET, Conseillère Municipale

Céline DESHONS, Conseillère Municipale

Fabienne MAJOUREL, Conseillère Municipale

Christophe GROUSSET, Conseiller Municipal

Fait et délibéré

Les jours mois et an susdits Le Maire, Christian CLAVEL



PRÉFECTURE DU GARD 25 JUIN 2020 Bureau du Courrier

Notification

Acte rendu exécutoire après

Publication

Du

dépôt en S/Préfecture le

du



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

1/

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE CROS

30170

Séance du 18 juin 2020

Numéro de délibération 32/2020

L'an 2020

et le 18 juin

à 18 heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : Christian CLAVEL, Maire

Présents:

Mme M. Cazes, M.A. Princé, M. Barrat, F. Majourel, E. Bouvet, C. Deshons, Mm. C. Clavel, F. Dubiez, Grousset C., Malcoste E., Vieillard Baron A.

Absents:

A été nommé secrétaire : BARRAT

Objet de la Délibération

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

M. le Maire donne lecture de la circulaire de M. le Directeur des Services Fiscaux le priant de bien vouloir dresser la liste des 24 contribuables devant lui permettre, selon les prescriptions de l'article 1650 du code général des impôts, de choisir les nouveaux commissaires devant siéger à la commission communale des Impôts Directs.

Le conseil a désigné les personnes dans le tableau joint :

Fait et délibéré

Les jours mois et an susdits Le Maire, Christian CLAVEL



Notification

Commune de

18/06/2020 , le conseil municipal a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission Par délibération n° 32/2020...... en date du communale des impôts directs (CCID).

Modalités de remplissage du tableau

représentation équitable des personnes désignées parmi les personnes imposées aux différentes taxes locales (taxe foncière - TF, taxe d'habitation - TH et cotisation foncière des entreprises – CFE) conformément à l'article 1650 du code général des impôts. colonne 6 permet de sélectionner les impositions directes locales auxquelles est soumise la personne proposée : cette information est nécessaire pour permettre une A l'aide de la délibération portant désignation des personnes proposées, les colonnes 1 à 5 doivent être systématiquement renseignées des informations demandées. La

Si la commune comporte moins de 2 000 habitants, 24 propositions de personnes sont attendues. Dans les autres cas, 32 propositions sont attendues

Il est rappelé qu'en présence de liste incomplète ou en l'absence de liste, le directeur départemental/régional des finances publiques sera amené à désigner d'office des commissaires conformément à la loi.

Attention appelée

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

Col.1 Col.2 Col.3 Col.4 Col.5 Le maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessou. 1 Col.4 Trank Trank	Ç	Civilité Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales	ions
Le maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessous. A. DUBIEZ Frank 09/10/1953 La Muse 30170 CROS TH IME PRINCÉ Marie-Anne 09/10/1953 La Muse 30170 CROS TH IME DESHONS Céline 01/08/1944 La Pieuzelle 30170 CROS TH IME BARRAT Monique 30/06/1949 la lauriede 30170 CROS TH IME BOUVET Elisabeth 21/08/1947 La mazade 30170 CROS TH IME CAZES Madeleine 02/08/1947 la Filature 30170 CROS TH IME GROUSSET Christophe 12/10/1955 Red Gravas 30170 CROS TH IME MAJOUREL Fabienne 09/05/1955 Les Gravas 30170 CROS TH I. VILLARD BARON Augustin 16/09/1986 Gamier 30170 CROS TH I. SAGNE SAGNE 19/07/1960 Camier 30170 CROS TH	Ú		Col.3	Col.4	S-log	9100	
A. DUBIE AME PRINCING AME BARRAIME BOUV AME CAZE AME GROU AME GROU AME		Le maire étant membre c	le droit de la CCID, il ne doit pa	s être mention	né dans les personnes proposées c		0
MME PRINCÉ Marie-Anne 16/08/1944 La Pieuzelle 30170 CROS IME DESHONS Céline 01/08/1971 Le Filiech 30170 CROS IME BARRAT Monique 30/06/1949 la Fuliech 30170 CROS IME BOUVET Elisabeth 21/08/1957 La mazade 30170 CROS IME CAZES Madeleine 02/08/1947 la Filature 30170 CROS IME GROUSSET Christophe 12/10/1959 Rte du Roucan 30170 CROS IME MAJOUREL Fabienne 09/05/1955 Les Gravas 30170 CROS II. MALCOSTE Eric 31/01/1965 Carnier 30170 CROS II. VIEILLARD BARON Augustin 16/09/1986 Mas lafont II. SAGNE Camier 30170 CROS Camier 30170 CROS	Z.	DUBIEZ	Frank	09/10/1953	1 a Missa 30170 CBOS	F	
IME DESHONS Céline 01/08/1971 Le Fillech 30170 CROS IME BARRAT Monique 30/06/1949 La Fillech 30170 CROS IME BOUVET Elisabeth 21/08/1957 La mazade 30170 CROS IME CAZES Madeleine 02/08/1947 la Filature 30170 CROS IME GROUSSET Christophe 12/10/1959 Rte du Roucan 30170 CROS IME MAJOUREL Fabienne 09/05/1955 Les Gravas 30170 CROS I. MALCOSTE Eric 31/01/1965 Camier 30170 CROS I. VIEILLARD BARON Augustin 16/09/1986 Mas lafont I. SAGNE Camier 30170 CROS Camier 30170 CROS	MME		Marie-Anne	16/08/1944		E į	
IME BARRAT Monique 30/06/1949 La mazade 30170 CROS IME BOUVET Elisabeth 21/08/1957 La mazade 30170 CROS IME CAZES Madeleine 02/08/1947 la Filature 30170 CROS IME GROUSSET Christophe 12/10/1959 Rte du Roucan 30170 CROS IME MAJOUREL Fabienne 09/05/1955 Les Gravas 30170 CROS IA MALCOSTE Eric 31/01/1965 Camier 30170 CROS IA VIEILLARD BARON Augustin 16/09/1986 Mas lafont IA SAGNE Sarge 19/07/1950 Camier 30170 CROS	MME	DESHONS	Céline	01/08/1971		ΞĒ	
IME BOUVET Elisabeth 21/08/1957 La mazade 30170 CROS IME CAZES Madeleine 02/08/1947 La mazade 30170 CROS IME GROUSSET Christophe 12/10/1959 Rte du Roucan 30170 CROS IME MAJOUREL Fabienne 09/05/1955 Les Gravas 30170 CROS I. MALCOSTE Eric 31/01/1965 Camier 30170 CROS I. VIEILLARD BARON Augustin 16/09/1986 Mas lafont A. SAGNE Camier 30170 CROS Camier 30170 CROS	MME	BARRAT	Monique	30/06/1949		E	
IME CAZES Madeleine 2708/1957 La mazade 30170 CROS IME CAZES Christophe 02/08/1947 la Filature 30170 CROS IME MAJOUREL Fabienne 09/05/1955 Les Gravas 30170 CROS I. MALCOSTE Eric 31/01/1965 Carnier 30170 CROS I. VIEILLARD BARON Augustin 16/09/1986 Mas lafont I. SAGNE Camier 30170 CROS Camier 30170 CROS	MME	BOUVET	Flicabeth	100000	ia iaurade 30170 CACO	Ξ	
IME GROUSSET Christophe 12/10/1959 Rte du Roucan 30170 CROS IME MAJOUREL Fabienne 09/05/1955 Les Gravas 30170 CROS II. MALCOSTE Eric 31/01/1965 Carnier 30170 CROS II. VIEILLARD BARON Augustin 16/09/1986 Mas lafont II. SAGNE Carnier 30170 CROS Carnier 30170 CROS	MME		Madelia	71/08/1957	La mazade 30170 CROS	프	
IME MAJOUREL Fabienne Christophe 12/10/1959 Rte du Roucan 30170 CROS I. MALCOSTE Eric 31/01/1965 Carnier 30170 CROS I. VIEILLARD BARON Augustin 16/09/1986 Mas lafont I. SAGNE Serge 19/07/1950 Carnier 30170 CROS	New P		Madelle	02/08/1947	la Filature 30170 CROS	프	
IME MAJOUREL Fabienne 09/05/1955 Les Gravas 30170 CROS I. MALCOSTE Eric 31/01/1965 Carnier 30170 CROS I. VIEILLARD BARON Augustin 16/09/1986 Mas lafont I. SAGNE Serge 19/07/1950 Carnier 30170 CROS	MIMI	GROUSSEI	Christophe	12/10/1959	Rte du Roucan 30170 CROS	E	
A. MALCOSTE Eric 31/01/1965 Carnier 30170 CROS A. VIEILLARD BARON Augustin 16/09/1986 Mas lafont A. SAGNE Serge 19/07/1950 Camier 30170 CROS	MME	MAJOUREL	Fabienne	09/05/1955	Les Gravas 30170 CROS	7	
1. VIEILLARD BARON Augustin 16/09/1986 Mas Iafont Serge 19/07/1950 Carnier 30170 CROS	ž	MALCOSTE	Eric	31/01/1965	Carnier 30170 CROS	= =	
A. SAGNE Serge Serge 19/07/1950 Camier 30170 CROS	Ξ.	VIEILLARD BARON	Augustin	16/09/1986	Mas lafont	= }	
	7. M	SAGNE	Serge	19/07/1950	Camier 30170 CROS		

12 M. D	LION	Prénom	naissance	Adresse	Impositions directes locales
Σ	Col.2	Col.3	Col.4	Polit	
	DESHONS	Cédric	02/10/1978	la filatura 20470 CBCs	601.6
13 M. A	ALEGRE	André	0204/4050	ia iliatule 30170 CROS	<u>.</u>
14 M.	MOREAU	Daniel Co.	6061/40/60	ia Rouviere 30170 CROS	H
15 MME	DESHAYES		31/0//1958	Le Bouzigaud 30170 CROS	푸
NANAE		anbillouid	04/05/1958	la Pieuzelle le Château 30170 CROS	Ŧ
IMIMIE.	CASTELBOU	Fanette	19/11/1987	La Laurède 30170 CROS	T
MME	NOLLO	Ghislaine	01/08/1961	Le Gimbert	
ž	DUFOUR	Christian	15/04/1965	L'Edisa de Cros 30170 CDOS	
Ä.	FOURNIER	Frédéric	01/06/1973	Legista de Cros de Cros	<u> </u>
M.	CASTANET	Roland	24/04/4050	Louising 30170 CRUS	41
21 MME L/	LATGÉ AIGOIN	Annie	0401/1990	le Fuuget 30170 CROS	프
22 M.	COMASTRI		07/01/1848	Le Vert 301 /U CROS	H
MME	VEREDT	Ciristian	11/05/1946	Faventines 30170 CROS	Ŧ
1	LDEN	Andrė	25/04/1958	Le Ressail Baumel 30170 CROS	Ŧ
Ä.	BIHR	Corentin	21/03/1979	Le Front 30170 CROS	- I
52					
26					
27					
28					
29		THE PARTY OF THE P			
30					
31					
32					
	Nom	Prénom		Pojastio	
Interlocuteur(s)					lelephone
de la commune					